J.A. MARTIGNY, lundi 27 août 1956 — N° 97

96e année

ABONNEMENTS

Suisse . . . . . Fr. 14.–
Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
Etranger . . . . . Fr. 22.–
Av. Bulletin off. . Fr. 29.–
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration : Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
ANNONCES : 13 ct. le mm. ou son espace
RÉCLAMES : 30 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT..

Prenez garde aux théoriciens !

Parmi les gens les plus redoutables, parce qu'ils sont victimes de leurs théories, il faut compter les hygiénistes.

La vie, à les en croire, commence et finit avec eux.

Elle leur inflige, en général, de cruels démentis, mais qu'à cela ne tienne ! Ils sont prêts, pour avoir raison, à la transformer.

Je ne sais si l'information que je viens de lire est exacte, ou si l'on se prépare à la démentir, quoiqu'il en soit, elle devient vraisemblable à notre époque absurde.

Le conseil communal de Fribourg aurait décidé, paraît-il, d'obliger les campagnards qui apportent au marché des viandes de volaille et de lapins, à les présenter séparément, dans un emballage de cellophane !

Ce serait un défi au bon sens, car il n'y a rien de tel pour provoquer une putréfaction accélérée que d'enfermer la viande.

Tel est du moins l'avis de M. Benoît, directeur des abattoirs de Lausanne, auquel l'information, ci-dessus mentionnée, a fait ouvrir des yeux ronds.

On peut donc redouter que les conseillers communaux de Fribourg, dont quelques-uns connaissent bien l'odeur de sainteté, ne soient déçus dans leur attente en découvrant une odeur peu catholique à leurs frères inférieurs.

Ce leur serait une occasion, en ce cas, de faire un retour sur eux-mêmes et de rapporter leur sanglante initiative.

* * *

Fausse ou vraie, une mesure aussi cocasse, aussi vaine, aussi déconcertante a de quoi nous inquiéter pour l'avenir, car les hygiénistes ont commis tant de bourdes qu'on peut avoir confiance en eux :

Tôt ou tard, ils ne rateront pas celle-là.

L'exemple de l'Amérique est d'ailleurs assez frappant pour galvaniser leur zèle et soutenir leur courage.

On ne sait pas manger en Amérique, mais on sait emballer.

Et ceci compense cela.

L'emballage de cellophane a cet avantage inouï qu'il protège la viande des mouches pour mieux l'offrir aux microbes.

On ne s'alarmerait pas des fantaisies des hygiénistes si quelques-uns d'entre eux ne sévissaient à Berne, et ne pouvaient, par conséquent, nous imposer leurs vues.

Berne est l'endroit rêvé pour tout théoricien qui veut qu'on le prenne au sérieux.

Il lui suffit d'avoir un diplôme et un titre, en effet, pour qu'il puisse impunément proférer les pires âneries et les étayer d'un rapport qui, lui, n'est pas piqué des vers !

* * *

Tenez :

La nouvelle ordonnance — une de plus ! — sur le contrôle des viandes préconisait la suppression du marché sur la Riponne à Lausanne !

Eh ! oui. Ce marché contrôlé, surveillé, bien tenu, qui est un des agréments de la cité, que chacun connaît, qui n'a jamais fait de mal à personne, il fallait le fermer.

Mesure d'hygiène.

M. Benoît a dû s'insurger, expliquer que la viande était plus « au propre » en plein air que dans certains locaux, pour rappeler à la raison des gaillards qui n'ont probablement jamais fait le marché qu'en pensée.

J'ai une frousse du diable des théoriciens, et je serais paysan, je leur préférerais une nuée de sauterelles voraces, une armée de hannetons à jeun, et tous les pucerons réunis, car eux au moins, on peut en venir à bout sans les convier à des dialogues de sourds, ou à des raisonnements cartésiens.

Suffit de les trucider.

C'est simple et rapide.

Tandis qu'un théoricien, il peut accumuler des ravages durant des années, vous tomber dessus comme la grêle, ou vous empoisonner comme le choléra, pas moyen de s'en débarrasser.

C'est une espèce néfaste protégée par la loi et ça voyage en solitaire ou par bandes.

Affreux.

Les hannetons, on les attend tous les quatre ans de pied ferme, on a le temps de se préparer à la lutte et de s'organiser.

Les théoriciens font un travail secret, dans les bureaux, à l'insu de l'homme, et un beau jour, crâôa ! ils menacent la viande de volaille ou de lapin de cellophane, comme le mildiou menace la vigne et l'œstre le bœuf ,ou bien ils rasent du sol le marché de la Riponne.

Faut se jeter à genoux, les supplier, sangloter, en appeler un Conseil fédéral, à Dieu le Père, à Pascal ou à Descartes pour calmer leur appétit de destruction pendant qu'ils vous assomment de paperasses, de discours, de rapports, d'arrêtés, de règlements qui font bigrement mal à la tête.

On en écarte un, ils sont dix à revenir et lorsqu'on a pu, protéger par miracle, un secteur, les voilà qui s'abattent sur un autre avec une nouvelle furie.

Parlez-moi des sauterelles...

Elles font des dégâts, d'accord, mais elles ne prétendent pas que c'est pour notre bien et ne font pas état de leur intelligence !

A. M.

Alcool et conducteurs

Le savoureux chroniqueur du « Figaro », Georges Ravon, publie un articulet d'une tragique actualité :

Un membre éminent de l'académie de l'Humour, à qui la statistique des accidents de la route enlève pour l'heure tout envie de plaisanter, me communique quelques précisions concernant l'alcoolémie, c'est-à-dire la présence d'alcool dans le sang.

J'y apprends, enconfessant ma ci-devant ignorance, que :

— Le taux de l'alcoolémie s'élève de 0.10 gr. d'alcool asolu pour 100 centimètres cubes d'alcool pur ingéré ;

— Il se maintient pendant cinq heures après l'ingestion ;

— o gr. 06 d'alcoolémie pour 100 centimètres cubes de sang produisent un atteinte nette du contrôle moteur ;

— 0 gr. 10 à 0 gr. 15 correspondent à un état d'ivresse évident chez 30 à 50 % des sujets ;

— 0 gr. 20 à 0 gr. 22 à l'ivresse évidente chez 100 % des sujets ;

— 0 gr. 40 correspondent au coma ;

— 0 gr. 50 à 0 gr. 70 déterminent la mort.

Les juges varient dans l'adoption d'un taux critique : 0 gr. 10 pour les uns, 0 gr. 15 pour les autres.

En sorte que 50 à 70 % de nos compatriotes se trouvent en état d'alcoolisme **légal**, sans offrir de symptômes apparents aux yeux du public et sans s'en douter eux-mêmes.

Considérés à froid — et à jeun — de tels chiffres sont assez troublants.

On en déduit que, pendant cinq heures, l'automobiliste ayant absorbé à son déjeuner 3/4 de litre de vin ordinaire à 12° représente un danger accru pour les autres usagers et encourt des sévérités exceptionnelles.

C'est pourquoi, si désagréable qu'il soit, ce ptit répertoire devrait avoir sa place à côté de celui des bonnes années classées par crus, dans le portefeuille du conducteur gastronome.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Au restaurant

Le dîneur abaisse un poing rageur sur la nappe et appelle le garçon :

— Dites-moi, grogne-t-il, en désignant du doigt sa coupelle de fruits cuits. Pourriez-vous m'indiquer s'il s'agit là d'une compote de pommes ou de pêches ?

— Mais vous devez le reconnaître au goût !

— Justement non.

— Alors, qu'est-ce que ça peut faire ?

Les égoûts nous menacent

Il est des problèmes que l'homme de la rue envisage rarement et qui, toutefois, sont d'une importance brûlante et quasiment vitale. Celui des égouts par exemple. Certes, il arrive que l'on se demande où vont tous ces gros canaux qui sillonnent le sol de nos villes mais sans s'inquiéter de savoir ce que devient leur contenu. Autrefois, l'on était à peu près au courant car les égouts souvent n'étaient que de simples rigoles creusées au milieu de la rue et dans lesquelles les gens vidaient tout ce dont ils voulaient se débarrasser. On se plaît encore à imaginer la ménagère se penchant à la fenêtre, son seau à la main, et criant : « Gare à l'eau ! » avant de verser ses déchets dans la rue.

Aujourd'hui la technique du tout-à-l'égout est généralisée et constitue un réel progrès dans l'hygiène de l'habitation. Mais le mal a été reporté plus loin, à la sortie des canaux, dans les eaux publiques (le plus souvent celles de nos lacs). En effet, le cycle biologique de nos lacs, dont l'évolution est lente, a été fréquemment modifié par ce procédé et le résultat s'en fait sentir actuellement d'une manière désagréable, voire même dangereuse.

Voilà pourquoi l'épuration des eaux usées pose aujourd'hui un problème important qu'on ne peut plus ignorer et qu'il faut résoudre à tout prix.

La poliomyélite peut être causée par les eaux usées

Les cours d'eau pollués sont devenus des égouts à ciel ouvert, traversant souvent des centres habités.

Pour parer aux inconvénients qui en résultent, communes ou particuliers les mettent sous canalisations, reportant en aval les mêmes inconvénients. L'auto-épuration due à l'aération et à la lumière solaire diminue aussi. Les lacs se polluent d'autant plus et les boues d'égouts qui souillent les rives constituent de parfaits bouillons de culture pour les microbes pathogènes, typhoïdes, paratyphoïdes, etc.

Il résulte d'études faites à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, que les épidémies de poliomyélite pourraient avoir aussi pour cause les eaux usées.

Or, parallèlement, des foules toujours plus nombreuses profitent de nos lacs en été. Les sports nautiques sont à l'ordre du jour.

Nous consommons 900 litres d'eau par jour et par personne

On constate d'une manière générale que le débit des sources diminue. A part l'usure normale des captages, la multiplication des territoires asséchés par drainages et certains déboisements ont amenuisé les réserves du sous-sol. D'autre part, les besoins augmentent dans des proportions considérables, tant par accroissement de la population que par la demande journalière par tête d'habitant. Ainsi, par exemple, la ville de Lausanne accusait en 1945 une consommation journalière maximum de 550 litres par habitant. En 1952, elle dépassait 900 litres. Les causes en sont la généralisation de l'eau courante, l'établissement des salles de bains, la climatisation des locaux commerciaux et industriels, l'arrosage intensif des cultures maraîchères.

Toutes les sources importantes sont utilisées. Les quelques résurgences qui pourraient être encore captées ne compenseraient pas l'augmentation des besoins. Les lacs, réservoirs inépuisables, sont notre seule ressource.

La vie des lacs est compromise

Les lacs vivent et évoluent. Les uns, comme le Léman et celui de Neuchâtel, sont encore relativement sains. D'autres, comme le lac de Zurich, ou plus près de nous, le lac de Morat, sont dans une situation alarmante. Si l'on se promène un jour de printemps le long des magnifiques grèves qui vont de Salavaux à Faoug, on constate que l'eau est recouverte sur plusieurs mètres de largeur d'une matière visqueuse, d'une couleur brun rougeâtre, d'allure répugnante : il s'agit d'une algue appelée couramment, sang des Bourguignons. Si elle était déjà connue à Morat au début du XIXe siècle, elle n'apparaissait que quelques jours par an. Actuellement, elle manifeste ses effets durant plusieurs mois. Or c'est une algue caractéristique des eaux polluées.

Le déversement des eaux usées dans les lacs crée une fumure favorable au développement de la végétation aquatique, prive les eaux profondes d'oxygène, et tend à transformer nos magnifiques nappes d'eau en étangs fétides, impropres à fournir aux cités l'eau saine nécessaire à leur vie.

L'évolution des lacs est lente. Le Léman met douze ans pour se remplir, le lac de Neuchâtel dix et celui de Morat deux ans. Il serait dangereux de différer les mesures à prendre jusqu'au moment où le mal sera plus grave.

LA PENSÉE DU JOUR

Un homme est simple lorsque sa plus haute préoccupation consiste à vouloir être ce qu'il doit être, c'est-à-dire un homme tout bonnement. Cela n'est ni aussi facile ni aussi impossible qu'on pourrait se l'imaginer. Charles Wagner

Les Etats-Unis construisent le premier satellite du monde

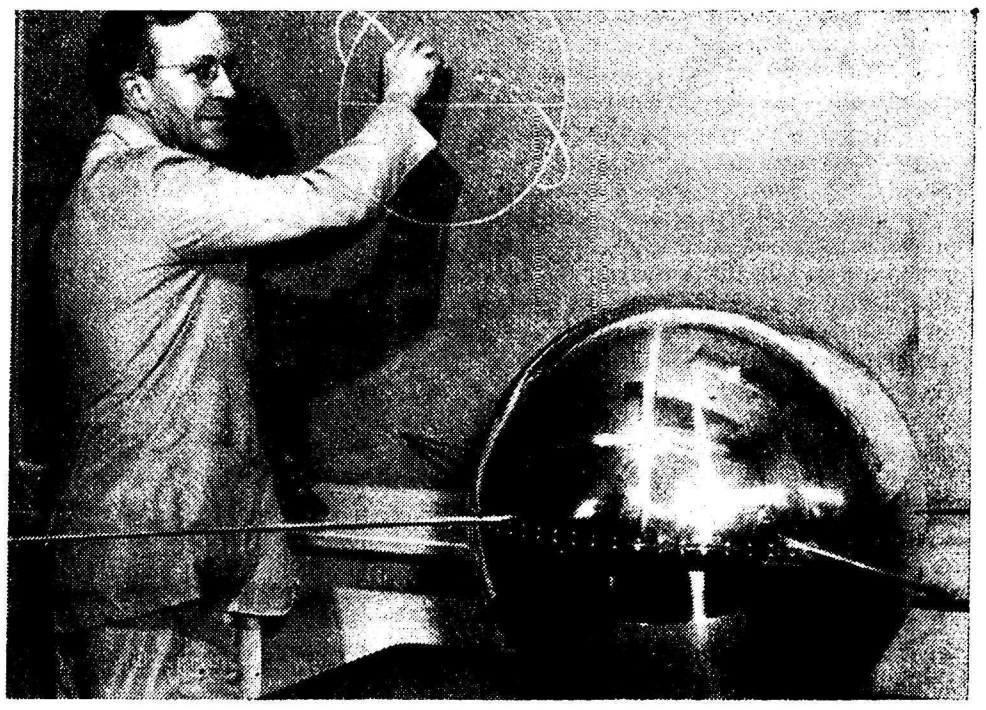

Le ministère de la défense à Washington a démontré le modèle du premier satellite du monde, qui sera lancé l'année prochaine. Il dispose des installations complètes qui seront nécessaires pour le lancement.

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

Victoire de la volonté

Forward - Martigny 1-2

Ce n'est pas sans appréhension que le Martigny-Sports se déplaçait à Morges, pour son premier match de championnat. En effet, Martigny devait pourvoir au remplacement de Rausis blessé, mais et surtout, il ne pouvait aligner son joueur-entraîneur Renko. pour lequel il n'avait pas reçu de qualification. Pour un déplacement aussi périlleux, convenons que l'handicap était certain. De par ces faits, Martigny alignait l'équipe suivante : Scheibli ; Martinet, Manz, Giroud I ; Parlier, Abbet, Sarrasin, Coutaz ; Giroud III, Petro, Giroud II. (WM).

Notons que dans l'équipe Morgienne, faisait ses débuts Bernard Lanz, ex-Cantonal, qui par sa technique et sa clairvoyance du jeu, s'est révélé le meilleur élément de l'équipe vaudoise, qui soit dit en passant nous paraît mieux armée que l'année précédente.

Le jeu débute à vive allure, et à la première minute déjà, une occasion unique se présente aux Valaisans d'ouvrir le score, mais Giroud III, dans sa précipitation, shoote sur le gardien. Forward contre-attaque avec énergie, trop même parfois, et l'inter droit en excellente position shoote à côté des bois de Scheibli. La riposte est prompte du côté valaisan, admirablement conduit par un Coutaz transcendant, et à la 20me minute, Petro, adroitement lancé, est seul devant les buts ; on crie victoire, mais hélas, celui-ci shoote dans les bras du gardien. Martigny manifeste une légère supériorité, et la mi-temps arrive laissant les antagonistes dos à dos, 0-0.

Dès la reprise, Martigny attaque, voulant forcer la décision et accumulant les corners que Coutaz, soit de gauche, soit de droite, tire admirablement. Sur un de ceux-ci, le gardien morgien dégage faiblement la balle et Sarrasin à l'affût, reprend de volée et ouvre le score pour ses couleurs, ceci à la 17me minute. La joie dans le camp valaisan est de courte durée, car à la 18me minute le centre avant morgien Anken bien servi marque splendidement. Sarrasin blessé permute avec Giroud II, et sur un corner, celui-ci place un magnifique coup de tête, le gardien est battu, mais sur la ligne, un arrière sauve. On sent dès lors que la première équipe qui marque gagne, et ce sera Martigny, qui à la 38me minute marque le but de la victoire par l'astucieux Coutaz, qui de volée aux 25 mètres envoie un boulet dans le sanctuaire vaudois. Les dernières minutes, s'écoulent sur une poussée vaudoise que Martigny contient avec calme. Relevons cependant le jeu dur de l'ailier gauche Grossmann, que Lanz lui-même dut rappeler à l'ordre. A Martigny,toute l'équipe a lutté avec un cran exemplaire, ce que nous relevons avec plaisir. Qu'il nous soit permis cependant d'en extraire le nom de Coutaz, admirable de clairvoyance et de sens tactique, payant de sa personne, comme du reste, tous ses camarades qu'il stimulait. Avec Sarrasin, Martigny eut un autre blessé : en effet Petro, durement touché au genou en première mi-temps déjà, a lutté avec cœur malgré tout. Dans l'équipe vaudoise, à part le déjà nommé Lanz, excellente partie du centre avant Anken et de l'inter gauche. L.

Un point chèrement acquis

Boujean - Sierre 2-2

(mi-temps 1-1)

Débuter le championnat par un match à Boujean n'est certes pas facile et les Sierrois avaient bien quelques soucis en s'y rendant ; pourtant ils tinrent à liquider cette rencontre envers certains coups de téléphones des Biennois' qui auraient bien voulu la renvoyer, soi-disant... à cause du temps. Or le terrain s'est trouvé en parfait état et le temps fut tout à fait favorable au déroulement de la partie.

Voici la formation de l'équipe sierroise : Sartorio ; Favre, Lietti ; Genoud, Rubin, Roussy ; Allégroz Gérald, Pannatier, Christen, Beysard, Bruttin.

C'est Sierre qui ouvrit la marque par l'intermédiaire de Christen, à la 20me minute, puis Somazi égalisa.

Après le repos, les visiteurs reprirent l'avantage par Roussy sur pénalty (16me) et Somazi remit une fois de plus les équipes à égalité.

Trente secondes avant la fin du match, Sartorio arrêta un pénalty et c'est ainsi que Sierre a empoché un point très précieux. Ce match nul donnera certainement confiance à l'équipe, qui si elle ne possède pas de grandes vedettes, est armée d'une volonté que beaucoup d'autres formations lui envient.

TOUS-VENTS
Fêtes 1956
dans un cadre enchanteur
1-2-3-4 septembre

Le championnat de football a débuté sous la pluie

Six points sur huit aux équipes valaisannes

La journée sportive de Martigny

Le Circuit cycliste de la Lienne

C'était moins une !!

Monthey - Payerne 2-2

Parc des sports montheysan : temps pluvieux (comme de bien entendu), terrain glissant, 800 spectateurs.

Payerne : Friedly ; Haymoz, Beutler ; Chevalley, Dubey, Aigroz ; Mathys, Guillaume, Pigueron, Jeanneret, Roulin.

Monthe ; Pastore ; Peyla, Dupont ; Martin, Monnay, Gianinetti ; Sierro, De Nando, Gasser, Ondario, Berrut.

Arbitre : M. Huggenberger (hésitatn).

Depuis août 1955, Monthey n'avait pas perdu en championnat sur son terrain. A 10 secondes de l'ultime coup de sifflet de cette première rencontre de la saison, 56-57, il était mené par 2 buts à 1 par le néo-promu Payerne. « Les carottes semblaient cuites.» Mais voilà que De Nando, reprenant avec rapidité la dernière chance qui lui était offerte, botte une balle sèche en direction du mur des visiteurs. Le cuir le franchit et termine chanceusement sa course au bon endroit. Ouf ! c'est pas pour cette fois !

Malgré une supériorité évidente, parfois même écrasante (14 corners à 1), les Montheysans ont eu toutes les peines du monde à sauver un point. La sensationnelle partie du gardien Friedly qui boxa en corners des balles puissantes et bien placées et surtout l'erreur tactique des dirigeants « rouge et noir », sont les principales causes de ce demi-échec.

Placer un Gasser centre-avant est une erreur, son tempérament peu batailleur facilite grandement le jeu de l'arrière de réserve qui durant toute la partie put prendre tout son temps pour dégager les innombrables centres qui déferlèrent dans sa direction.

LE MATCH

Les Montheysans veulent prendre à froid le néo-promu. Aussi, aux 2e et 3e minutes, Monnay — le bombardier — expédie deux obus de gros calibre en direction de Friedly ; les deux fois, le cuir gicle en corner. Sierro qui fait des débuts étincelants, envoie une balle tire-bouchonnée. Friedly, d'un saut renversé, sauve in-extremis. A la 12e minute se situe la première contre-attaque visiteuse : elle est dangereuse car la défense locale n'a pas eu le temps de se chauffer. Pastore d'un saut de carpe spectaculaire réussit à mâter la sphère. Vers la demi-heure, Ondario coule une balle précise pour Gasser démarqué. Le centre-avant local ne règle pas sa hausse et son tir file largement au-dessus. Il se rachètera quelques minutes plus tard en fusillant Friedly à bout portant. Un réflexe stupéfiant du gardien vaudois sauve son équipe d'une capitulation pourtant méritée. Comme cela arrive bien souvent, c'est du côté où l'on s'attend le moins qu'elle surviendra. A 2 minutes du thé, une longue balle à suivre est reprise par Roulin qui centre en retrait sur Guillaume dont le tir, pris à 5 mètres de Pastore, laisse le keeper local pantois.

La trouvant un peu saumâtre, les locaux font du forcing dès la reprise. De violents shoots partent en direction de la cage des visiteurs, mais Friedly étale toute sa classe et rien ne passe jusqu'à la 63e minute où De Nando trouve enfin le moyen de mystifier cet étonnant gardien. Ci 1 à 1. La victoire locale semble imminente, mais les minutes passent et voilà que l'action- surprise de la première moitié va se renouveler. Roulin, profitant d'une rare contre-attaque payernoise, d'un haeding chanceux, redonne l'avantage à son club. Il reste quatre minutes à jouer. Va-t-on vers une surprenante défaite locale ? Non, car De Nando va bientôt réussir l'exploit cité au début de cet article. Jeclan.

Les championnats du monde cyclistes sur route à Copenhague

Les championnats cyclistes du monde à Copenhague ont été gagnés par Rik Van Steenbergen (Belgique), à gauche chez les professionnels et par Franz Mahn (Hollande) à droite, chez les amateurs.

Une entrée en scène qui promet

Sion - La Tour 7-0

(mi-temps 4-0)

En dépit de la pluie tombée, le terrain se trouve en bon état et près de 1000 spectateurs n'ont pas craint de braver le ciel menaçant pour assister à cette rencontre, arbitrée par M. Krieg de Berne et pour laquelle les équipes s'alignèrent dans les formations suivantes :

Sion : Panchard ; Héritier, Humbert, Medlinger ; Walter, Giachino ; Pittet, Guhl, Massy, Barberis. Balma.

La Tour : Mamin ; Zocchi, von Arx ; Fontana, Tinelli, Gollinucci ; Mohl. Berner Alfred, Pralong Berner André, Kündig.

A Sion, il manque Mitchke et Stuber, blessés, et Jenny, non-qualifié, alors que La Tour doit jouer avec remplaçants par suite de suspensions, non qualifications et blessures.

Nous nous demandons — en passant — pourquoi la commission d'enquête sur les transferts attend dans bien des cas que le championnat commence avant de les trancher et ceci malgré un surcroît évident de travail ? D'autant plus que son activité paraît tout ce qu'il y a de plus relative !

Une première mi-temps particulièrement intéressante

Il y a à peine trois minutes que le match a commencé et le ballon se trouve au fond des filets de Mamin à la suite d'une ouverture faite par Barberie à Pittet. Nouveau but à la 10e minute grâce à Massy qui doit s'y prendre par trois fois sur une passe de Barberis. Cinq minutes plus tard, la latte renvoie une balle expédiée de la tête par Barberis sur une action amorcée par Guhl et Massy.

A la 18e minute, Barberis marque le 3e but en évitant très habilement le gardien ; le ballon lui était parvenu par l'intermédiaire de Balma et de Massy. Par la suite, La Tour reprend du poil de la bête et obtient deux corners consécutifs à la 21e minute ainsi qu'un coup franc tiré à la limite des 16 mètres (28e).

Balma effectue un astucieux changement de jeu sur Pittet, qui tire au but : Mamin lâche la balle et Barberis (encore lui !) la met au bon endroit. Nous en sommes à 4 à 0. Une minute plus tard la latte remet en jeu un essai de Guhl effectué sur centre de Balma ; puis Mamin fait un bel arrêt. Un envoi de Barberis passe juste au-dessus des buts adverses et le gardien vaudois dévie en corner un puissant tir de Massy. Les visiteurs auraient eu une occasion toute trouvée de sauver l'honneur peu avant le repos.

La pression diminue, puis reprend

Il a fallu attendre la 20e minute de la seconde mi-temps pour voir Pittet marquer le numéro 5 un shoot de Balma avait été détourné en corner par Mamin ; l'ailier gauche tira le coup de coin Mamin lâcha la balle et ce fut goal. Entre temps Panchard avait dû intervenir dès la reprise, puis sur coup franc de même que Humbert ; par contre Barberis avait obligé le portier adverse à effectuer une belle parade.

A la 23e minute, Sion contre-attaque à la suite d'un corner tiré par La Tour : Guhl transmet le cuir à Massy qui tire dans le mille. Arrêt de Panchard, belle intervention de Medlinger, « bolide » de Massy et Balma marque le dernier but de la partie consécutif à une jolie série de passes croisées avec Pittet (37e).

Malgré la faiblesse de La Tour, qui a droit à certaines circonstances atténuantes — son équipe étant très incomplète — la victoire sédunoise laisse bien augurer de l'avenir, car la majorité des joueurs paraissent en forme et tiennent bien leur place : ces places seront par ailleurs très disputées puisque les titulaires de qualité ne manquent pas. Par ailleurs, les futurs adversaires seront d'une autre taille et c'est alors que nous pourrons estimer la formation à sa juste valeur.

P. M.

(Suite en page 6)

CHALAIS

1er et 2 septembre 1956

21me fête cantonale des gymnastes à l'artistique

120 individuels dont 50 en catégorie A
Nombreuse participation de couronnés fédéraux et cantonaux
Début des concours à 8 heures.
Culte sur le terrain à 10 h. 30
Cortège dès 13 h. 45
BAL, orchestre « Merry-Boys »

SION

Bientôt la nouvelle poste

Le nouveau bâtiment va bientôt recevoir les services des Postes, la direction des Téléphones demeurant dans l'immeuble actuel.

Alentour, les places sont aménagées et la route de transit sud s'est ornée d'un élégant carrefour.

Notre intention n'est pas de revenir aujourd'hui sur la polémique qui a eu lieu au sujet du transfert de la Poste. Nous voudrions simplement émettre un vœu.

Quand nos braves facteurs devront partir du fond de la ville pour effectuer leurs tournées, peut-on espérer qu'ils auront à leur disposition des charrettes électriques ou à moteur ?

Actuellement, nous voyons trop souvent dans nos rues le spectacle de ces facteurs attelés à de lourds charriots... à bras et l'on se dit qu'avec un peu d'imagination et pas mal de bonne volonté on pourrait nettement améliorer la situation.

Est-ce que ce progrès indispensable commencera avec l'activité de la nouvelle Poste ?

D'avance, nous en savons gré aux dirigeants compétents qui voudront bien s'occuper de ce point particulier revêtant une grande importance.

Un vieux Sédunois.

MONTHEY

Manifestation italo-suisse

Tout le monde ne sait probablement pas qu'il existe une « Rue de Venise » à Monthey. Elle part de la Place du Comte Vert pour aboutir au quai de la Vièze, près des abbatoirs.

Il suffit d'ailleurs de savoir qu'elle existe et qu'elle a attiré un jour l'attention de M. Masini, vice-consul d'Italie à Brigue, lequel multiplie les occasions de renforcer l'amitié italo-suisse.

En l'occurence, il informa les autorités municipales de Venise de l'existence de cette rue et leur suggéra l'idée d'offrir à la ville de Monthey deux plaques indicatrices exécutées en mosaïque de Venise pour cette artère de la cité montheysanne.

La suggestion a été entendue et les deux plaques offertes, deux belles œuvres d'art qui ont été exposées pendant quelques semaines dans une des vitrines de la Caisse d'Epargne de Monthey. Elles portent l'inscription : *Rue de Venise, dono di Venezia*, XXV. IV. MCMLVI, avec, à gauche, les armes traditionnelles de la cité de Venise.

Pour l'inauguration de ces deux plaques, l'Italie avait fait à Monthey l'honneur de lui déléguer S. E. Copponi, ambassadeur d'Italie en Suisse, M. l'avocat Tognazzi, syndic de la ville de Venise et son secrétaire personnel, M. Lumine, ainsi que M. Masini, vice-consul d'Italie à Brigue.

Ces hôtes d'honneur ont été reçus dimanche par une délégation du Conseil municipal de Monthey, formée de MM. Mce Delacoste, président, Carlo Boissard, Joseph Martenet et Charles Wirz, conseillers et de M. Bavarel, secrétaire communal.

M. Fred Fay, directeur de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, accompagnait les hôtes italiens.

Les plaques sont apposées à chaque extrémité de la rue de Venise où elles font véritablement bel effet. La cérémonie de leur inauguration a eu lieu dimanche 26 août. La partie officielle s'est déroulée sur la place du Comte Vert, face à l'immeuble de M. Camille Martin, sur lequel est apposée l'une des plaques.

Une foule nombreuse, composée pour beaucoup de citoyens d'origine italienne que Monthey héberge en grande partie, entourait la tribune officielle décorée aux couleurs valaisanne et montheysanne. Du haut de cette tribune, M. Maurice Delacoste, président de la ville de Monthey et M. Roberto Tognazzi, ont célébré en termes délicats l'amitié des deux cités. M. Delacoste faisant particulièrement ressortir la qualité du don de Venise.

L'Harmonie municipale, dirigée par son sous-chef, M. Joseph Défago, honorait la manifestation de sa présence et l'égayait par des marches joyeuses. Elle avait également ouvert et clôturé la partie officielle en exécutant les hymnes nationaux des deux pays.

MM. les officiels se rendirent ensuite à l'autre extrémité de la rue de Venise, c'est-à-dire devant le grand bâtiment Ingignoli, sur lequel est apposée l'autre plaque.

Pour clôturer cette belle et digne manifestation, un déjeuner a été servi à l'hôtel des postes dont le menu et le service ont fait honneur au tenancier M. Métral. Des toasts de haute courtoisie furent échangés entre M. le président Delacoste, S. E. M. l'ambassadeur d'Italie et M. le syndic de la ville de Venise. Ils célébraient tous l'amitié italo-suisse qui venait d'être si éloquemment concrétisée.

A l'issue du déjeuner, les hôtes italiens de Monthey quittaient la cité qui les avait accueillis si cordialement et avec tant d'honneur pour rejoindre, quelque part dans le Haut-Valais, l'honorable Mme Gronchi, épouse du président de la République, retour de Zermatt, qu'ils avaient l'intention d'accompagner en Italie.

A. F.

Les accidents aux passages à niveau et leurs causes

Les graves accidents qui se sont produits ces derniers temps à des passages à niveau gardés ou non gardés ont été déplorés à juste titre. Si dans les discussions qu'il ont suscitées on a cherché à en établir les causes pour prévenir de nouveaux malheurs, cela ne peut qu'être utile à la sécurité de la route, si importante maintenant que le nombre des véhicules à moteur augmente de jour en jour.

Mais il arrive aussi que des reproches soient émis à l'adresse des chemin de fer, qui ne voueraient pas assez d'attention au danger permanent que constituent les passages à niveau. Ces reproches sont totalement injustifiés et quand on remonte aux causes des accidents on voit que pour prévenir ceux-ci il faut que les propriétaires aussi bien que les usagers de la route unissent leurs efforts à ceux des propriétaires du rail.

Plus de dix mille passages à niveau

En analysant objectivement la situation on doit reconnaître que les nombreux croisement à niveau sont inévitables dans notre pays où le réseau routier et le réseau ferroviaire sont si denses. Actuellement, il en existe environ 10.300 en Suisse (ceux des chemins de fer fédéraux et ceux des chemins de fer privés), bien que 3000 passages inférieurs et près de 900 passages supérieurs aient été créés. De ces 10.300 passages à niveau, 2054 sont gardés, 1205 sont munis de barrières non desservies et 300 de signaux optiques et acoustiques, tandis que 3107 qui sont marqués par des signaux en croix et 3678 par d'autres mises en garde sont à proprement parler des passages non gardés : mais la plupart sont situés sur des routes ou chemins privés sur lequels le trafic et généralement faible. Encore faut-il ajouter qu'en cinquante ans, de 1902 à 1952, les chemins de fer fédéraux ont dépensé plus de 300 millions de francs pour supprimer quelque 1800 croisements à niveau. Au cours des cinq années dernières, sur le réseau des CFF et sur celui des chemins de fer privés, 355 passages non gardés ont été munis de barrières et 88 de signaux à feux clignotants, tandis que 74 passages inférieurs et 20 passages supérieurs étaient construits. Actuellement, des vastes travaux pour faire passer des routes de grande communication sous la voie ferrée s'exécutent à divers endroit.

Le prix d'une barrière

Pour supprimer encore 500 passages à niveau, ainsi qu'il serait vivement désirable, la dépense serait d'au moins 300 millions de francs et, indépendamment de la question financière, cette œuvre ne pourrait guère s'accomplir en l'état actuel du marché du travail, dans la construction en particulier.

Défaut de vigilance

Mais ce n'est là qu'un aspect du problème que, par des transformations et des améliorations, les chemins de fer s'efforcent constamment de résoudre. Car il est indéniable qeu la discipline et la vigilance d'un grand nombre de conducteurs de véhicules àmoteur, aux passages à niveau, laissent toujours plus à désirer. Selon la statistique, sur 46 accidents survenus en 1952 à des passages gardés des CFF il y en eut 38 où les barrières avaient été enfoncées, contournées ou levées illicitement. En 1953, il y en eut 60 et la statistique fait constater que dans 51 de ces cas la faute incombait uniquement à l'automobiliste. Pour 1954, les chiffres respectifs sont 75 et 64. Aux passages à niveau des CFF qui sont munis de signaux acoustiques et optiques (feux clignotants), il s'est produit en 1952 10 accidents, tous dus à l'imprudence de l'usager de la route, qui franchit la voie ferrée avec son véhicule alors que le signal lui enjoignait de s'arrêter. Même constatation en 1953 (24 accidents, 3 morts et 6 blessés) et en 1954 (8 morts et 11 blessés). La statistique de 1955 ne'st pas connue ; elle contiendra certainement des chiffres analogues.

Sécurité contre vitesse

En conséquence, ce qu'il faut en premier lieu, quoique les croisemnts à niveau ne peuvent pas tous être supprimés, c'est que le susagers de la route fassent preuve de plus de discipline et de vigilance. Car il n'est surprenant qu'un accident se produise quand l'automobiliste ou le motocycliste force la barrière, la lève ou cherche à passer à côté ou que, plutôt que de s'arrêter un instant, il veuille vite traverser la voie alors que le signal annonce l'arrivée imminente d'un train. Il en va de ces signaux comme des autres signaux de la circulation routière (interdiction de parquer, sens unique, vitesse réduite, défense de dépasser, lignes de démarcation) : toutes ces prescriptions sont enfreintes pour ainsi dire chaque jour. Ajoutons que d'autres statistiques tenues aux passages à niveau munis de feux clignotants indiquent que l'an dernier 17 % des voitures automobiles, 8 % des camions et 27 % des motocyclistes et cyclistes ont « brûlé » le signal d'arrêt pour vite passer avant le train, ce qui dans les cas ainsi enregistrés a heureusement réussi. Les doléances formulées récemment dans la revue d'une association d'automobilistes au sujet des « secondes » perdues aux passages à niveau montrent combien d'aucuns sont devenus esclaves de la vitesse. La sécurité et le souci de ménager des vies humaines devraient pourtant avoir le pas sur la crainte de perdre quelques secondes.

Quand c'est au train de passer...

Dans l'impossibilité de supprimer d'un coup tous les passages à niveau, la règle première est donc de respecter les règles de la circulation, édictées principalement pour protéger les usagers de la route. Quand le feu rouge clignote et que la cloche d'avertissement résonne, ou quand les barrières s'abaissent, cela ne veut pas dire « Prudence », mais bien « Haste ! » Le signal en croix, en revanche, est là pour exhorter l'automobiliste ou le motocycliste à ne pas s'engager sur la voie avant de s'assurer qu'aucun train n'approche. Selon les règles actuellement en vigueur, le conducteur doit ralentir avant un passage à niveau et arrêter son véhicule à 10 mètres avant la barrière fermée. Le projet de nouvelle loi sur la circulation routière prévoit en outre l'interdiction de dépasser aux passages à niveau. Plus efficace serait certainement une interdiction de dépasser immédiatement avant les passages à niveau — ils sont signalés 300 mètres à l'avance — et tous les passages nongardés devraient être assimiliés à des routes avec « stop ». Certaines associations routières s'y sont malheureusement opposées, bien qu'on ne voie pas pourquoi cette mesure ne pourrait pas être décidée pour les passages à niveau, alors qu'on estime le « stop » tout naturel aux croisements routiers sans visibilité.

Les projets des CFF

Les Chemins de fer s'efforcent d'augmenter la sécurité en mettant à l'essai les installations techniques qui constituent des innovations. En plus des barrières, signaux d'avertissements, feux clignotants avec dispositifs de contrôle, cloches d'alame, croix de Saint-André et piquets marquant la distance, ils adopteront sans doute des demi-barrières automatiques, que les CFF expérimentent en ce moment. Ils seraient heureux de contribuer à la suppression d'autres passages à niveau, pour les remplacer par des passages supérieurs ou inférieurs, mais leurs moyens financiers sont limités. Les cantons et les communes — propriétaires des routes — ont là une grande tâche à remplir, une tâche qui leur est expressément dévolue par l'arrêté fédéral concernant la répartition des droits de douane sur la benzine, qui prévoit que la part des cantons sera affectée aussi à la suppression des croisements à niveau. Il n'est pas superflu de rappeler cette disposition légale, qui ici et là semble tomber dans l'oubli. Si les chemins de fer, les propriétaires et les usagers de la route collaboraient ainsi dans la mesure de leurs moyens, les passages à niveau ne seraient plus un « danger permanent comme d'aucuns veulent le prétendre.

LITRA.

Une révélation...

Le Citrolo

(Marque déposée)

Exquise boisson rafraîchissante à base de jus de citron, préparée par MORAND

Echos d'ici... Echos d'ailleurs

Depuis un an une démente séquestrait sa mère âgée de 87 ans

Atteinte d'aliénation mentale, une sexagénaire, Mlle Marguerite Dechet, âgée de 64 ans, séquestrait depuis un an sa mère, âgée de 87 ans, dans une petite maison de Canly (Oise). La démente a été internée à l'hôpital de Clermont. Sa mère, qui se trouve dans un état d'extrême déficience physique, a été hospitalisée.

Obsédée par la crainte des cambrioleurs et se croyant menacée de mort, Mlle Dechet avait barricadé à l'aide de meubles, de cordes et de fils de fer les portes et les fenêtres de sa maison. Une nièce faisait passer chaque jour, dans l'entrebâillement de la fenêtre, quelques victuailles aux deux femmes. Marguerite Dechet faisait du feu avec les chaises et les portes démolies à coups de hache.

Lorsque les gendarmes pénétrèrnt dans la maison, un amoncellement d'immondices rcouvrait le parquet sur une épaisseur de quarante centimètres.

Des débris de billets de 10 000 et de 5 000 fr., déchirés en menus morceaux, parsemaient les différentes pièces. Mlle Dechet avait, il y a quelques mois, vendu 2 500 000 francs une propriété. On ignore si elle a détruit la totalité de cette somme.

Modernisation américaine

Le démarrage d'un programme de 250 millions de dollars de modernisation en trois ans des routes aériennes et aéroports des Etats-Unis a été annocé par le gouvernement américain.

L'administration de l'aéronautique civile a rendu publique une liste de deux cents nouveaux postes de contrôle de la navigation aérienne avec des radars à longues portées, dont l'ensemble couvrira un jour tout le territoire américain. Un matériel d'une valeur de 75 millions de dollars va être commandé et sera mis en service l'année prochaine.

ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire) : chaque jour à 7 h. 15, 12 h. 45, 19 h. 15 et 22 h. 30.

Mardi 28 août

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 20 Premiers propos. Concert matinal. Gai réveil — 11 00 Pages d'opéras italiens — 12 15 Le discothèque du curieux — 12 30 Le quart d'heure de l'accordéon — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi, les gars — 13 10 Les variétés du mardi — 13 30 Pulcinella (Igor Strawinsky) — 13 50 Deux mélodies hébraïques (Ravel) — 16 30 Œuvres de Schumann et Chopin — 17 20 Cinq mouvements pour quatuor à cordes (Anton von Webern) — 17 30 Enigmes historiques : Marie-Antoinette et Louis XVII, interview — 18 00 Le micro dans la vie — 18 30 Cinémagazine — 18 55 Le micro dans la vie (2e partie) — 19 25 Le miroir du temps — 19 45 Orchestre — 19 50 Le Forum de Radio-Lausanne — 20 10 Changement d'airs — 20 30 La maison de la nuit, pièce théâtrale — 22 35 Micro-famille — 22 55 Rêve de valse (Oscar Strauss) — 23 00 Les championnats du monde cyclistes sur piste.

Mercredi 29 août

7 00 Alla marcia — 7 20 Sourire aux lèvres — 11 00 La belle Hélène (Jacques Offenbach) — 11 45 Refrains et chansons modernes — 12 15 Ouverture du Carnaval romain (Hector Berlioz) — 12 25 Le rail, la route, les ailes — 12 55 Orchestre — 13 00 Le catalogue des nouveautés — 13 25 Concerto pour violon et hautbois, en ré mineur (J.-S. Bauch) 13 45 Chansons de France — 16 30 Le piano romantique — 17 00 La Vénus d'Ille, nouvelle — 17 20 Chants traditionnels des Etats-Unis — 17 40 Musique de ballet du Cid (Jules Massenet) — 18 00 Le rendez-vous des benjamins — 18 30 Les beaux enregistrements parus en... 1935 — 18 55 Micro-partout — 19 25 Instants du monde — 19 40 Le piano qui chante — 19 55 Questionnez, on vous répondra — 20 25 Le Magazine de la Télévision — 20 45 Concert symphonique — 22 15 Sinfonietta giocosa (Martinù) — 22 35 Que font les Nations Unies — 22 40 Pour danser dans l'ombre — 23 00 Les Championnats du monde cyclistes sur piste.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Lundi 27 et mardi 28 :

Un monument du « suspense »... Un « policier » hors-série... LES ILES DE L'ENFER. Un film violent, impressionnant, renversant... dans une atmosphère survoltée, présenté en *Technicolor* et en *Vista Vision*, avec John Payne et Mary Murphy.

Dès mercredi 29 : Début de la saison :

Trois grandes vedettes françaises : Dany Robin, François Périer et Simone Renant, dans un grand film français d'amour et d'aventures : ESCALE A ORLY. « Orly »... plaque tournante de l'Europe... carrefour des destinées... où des milliers d'êtres passent, se rencontrent, se croisent, avec leurs peines, leurs joies, leurs amours, leurs drames...

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 30 et vendredi 31 : LES ILES DE L'ENFER.

Samedi 1er et dimanche 2 septembre :

Un film émouvant, un film profondément humain... LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE, avec Antonella Lualdi et Jacques Sernas. Cruel, dramatique !... La haine d'un fils pour sa mère qui l'a vendu !...

Ouverture de la saison au Corso

Ce soir lundi, relâche. Dès demain mardi, en grande première, le Corso présente pour l'ouverture de la saison, Clark Gable, celui que l'on a surnommé le « King » (roi) du cinéma et Susan Hayward, détentrice de l'Oscar 1956 dans LE RENDEZ-VOUS DE HONG-KONG, en cinémascope et en couleurs.

Un homme et une femme dans le monde d'intrigues et de fièvre de Hong-Kong, carrefour des trafics mystérieux... Dans ses rues tortueuses, Américains, Anglais, Eurasiens, Russes et Chinois, s'affrontent et jouent avec le destin... Dans ce monde coloré et grouillant, une femme, seule, à la recherche de son mari enlevé et un aventurier qui ne connaît aucune autre loi que celle de l'argent...

Un film plein d'action... de très grands acteurs... un excellent film qui ouvre avec éclat la saison cinématographique du Corso qui s'annonce comme exceptionnelle.

Dès demain mardi. Location 6 16 22.

†

Madame René CERGNEUX-COQUOZ, à Sion ;
Monsieur Jean-René CERGNEUX, à Sion ;
Madame Vve Joséphine CERGNEUX, à Salvan ;
Madame Vve Thérèse COQUOZ, à Salvan ;
Mademoiselle Cécile CERGNEUX, à Salvan ;
Monsieur et Madame Edouard CERGNEUX-GAY et leur fille Marie-Claude, à Salvan ;
Monsieur et Madame Marc CERGNEUX-GROSS et leurs enfants Michel et Marianne, à Salvan ;
Monsieur et Madame Léon COQUOZ-LUGON et leurs filles Aliette et Rose-Marie, à Salvan ;
Madame et Monsieur Jean GAY-GIROUD et leur fils Jean-Edouard, à Salvan ;
Monsieur Guy GIROUD, à Salvan ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur René CERGNEUX

chef du service cantonal des contributions

leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à lui dans sa 46e année, le 26 août 1956, après une pénible maladie chrétiennement supportée et muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan le mercredi 29 août 1956, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile mortuaire : Les Granges sur Salvan.

Pêle-Mêle

L'homme qui détruisit la colonne Vendôme

En 1806-1810, Napoléon érigea la fameuse colonne sur la Place Vendôme, à Paris. Elle avait été coulée à l'aide de 1.200 canons capturés et érigée en mémorial à la grande victoire de l'Empereur à Austerlitz. La statue de Napoléon surmontait le monument.

Peu après que les Allemands eurent levé le siège de Paris, en 1871, la Commune prit le pouvoir. Le célèbre artiste, Gustave Courbet, était un ardent communard et il assista à une réunion au cours de laquelle Félix Pyat enjoignit à ses auditeurs de jeter à bas la colonne haïe.

Dans la matinée du 16 mai 1871, 600 hommes placèrent des cordes autour du monument et, encouragés par les cris de la multitude, ils firent basculer la colonne qui s'écroula par terre avec un bruit de tonnerre.

Quand la révolte se fut calmée, Courbet fut accusé de vandalisme. Le Procureur tonna : « Ainsi, vous, qui avez peint ce tableau « L'Enterrement à Ornan » vous avez aussi été capable de détruire la Colonne Vendôme ! » La défense du peintre, le fameux avocat Lachaud, répondit qu'il aurait été aussi impossible à Courbet de renverser la colonne que de grimper jusqu'à la lune. Courbet fut finalement condamné à payer 300.000 fr. or. Toutes ses peintures furent confisquées et il devint un esclave de l'état. Il se réfugia en Suisse, où il mourut en 1877.

Ce n'est qu'au bout de 20 années que la vérité se fit jour. Le responsable de la destruction de la colonne était un fêtard de haut rang. Il avait été ruiné par une actrice en vue et elle exigeait de lui une somme de 25.000 fr. afin de lui garder ses faveurs. Il alla trouver le communard Protot et lui offrit de dévisser les vis de la base de la colonne, contre un paiement comptant de 25.000 francs. Il obtint l'argent et la colonne tomba, comme convenu. Son nom a toujours été gardé secret par le Gouvernement.

L'estomac du chameau tient 200 litres

Trois compartiments distincts d'une capacité de plus de 200 litres, la panse seule comprenant deux réservoirs eux-mêmes divisés en près de cent cellules, dont chacune peut contenir 200 à 300 centimètres cubes de liquide, tel est l'estomac du chameau. Qui dit mieux ?

Laid, le chameau ? Le chameau est un chef-d'œuvre d'organisation anatomique et physiologique.

Sa silhouette est efflanquée et difforme ? Non, ce cou qui s'infléchit et ces épaules qui se creusent, c'est le geste d'un portefaix qui s'arc-boute pour l'effort.

Ses pieds sont comme des pantoufles ? Quelles chaussures pourraient mieux l'isoler et l'empêcher de s'enfoncer dans le sable qui brûle.

Il est bossu ? Mais ses bosses sont des réservoirs de graisse, comme son estomac et un prodigieux réservoir d'eau.

Le commandant Cauvet raconte cette sombre histoire :

Les indigènes de l'Iguidi, pour ne pas risquer de tomber en panne dans le désert, abreuvaient au départ de vieux chameaux jusqu'à satiété. Puis, ils leur coupaient la langue et emmenaient avec eux ces outres vivantes.

Les malheureux ruminants n'avaient plus désormais la possibilité de ramener une seule goutte de liquide dans leur bouche. Quand les vivres et l'eau devenaient rares, les maîtres les tuaient sur place pour boire leur eau et manger leur viande.

Plus il fait chaud, moins le chameau boit. Il peut marcher pendant une semaine sans prendre de nourriture et sans s'abreuver. Mais s'il a été privé d'eau pendant plusieurs jours, il peut ingurgiter pusqu'à cent litres à la fois.

L'étrange, c'est qu'il lui arrive souvent d'uriner au fur et à mesure qu'il s'abreuve.

Vous avez vraiment trop chaud ?

[redacted]

Alors pourquoi n'emmagasinez-vous pas un peu de cette bonne chaleur pour l'hiver ? Vous désirez la recette ? Malheureusement nous l'avons perdue. Mais ne vous désolez pas. C'ar voici une autre excellente solution, et très réalisable.

Pour installer chez vous un calorifère à mazout ou à charbon de la Couvinoise S. A. à Rolle.

Cet auxiliaire merveilleux vous fera passer un hiver agréable. Pas de manutention désagréable, pas de mauvaises odeurs ni de saleté, et toute l'année chez vous une température printanière.

VALRHONE le bon CAFÉ

Coiffures nouvelles

Légendes et vérité sur les serpents

Il existe près de trois mille espèces connues de serpents. Un cinquème d'entre eux est venimeux. L'Irlande n'est pas le seul pays du monde où l'on ne trouve pas de serpents. L'Alaska, la Nouvelle-Zélande, Hawaï et de nombreuses autres îles océaniques n'ont aucune espèce indigène de serpents. Par contre, il en existe deux cent cinquante sortes en Amérique et une trentaine en Europe.

D'une façon générale le monde des serpents est presque ignoré du public et le peu qu'il en connaît est inexact. Or, en l'occurence, la vérité est beaucoup plus troublante que le mythe. Qu'on en juge par notre article qui résume les derniers travaux des zoologistes les plus qualifiés.

On raconte, en effet, plus de légendes au sujet des serpents qu'à celui d'aucun autre groupe d'animaux. Mais, en dépit du fait que des milliers de personnes soient prêtes à jurer du contraire, les zoologistes affirment que :

Aucune musique douce ne peut charmer les serpents. Ils ne possèdent pas d'oreille externe et ne peuvent pas « entendre » comme le font les autres animaux. Leur corps tout entier peut capter des vibrations transmises par le sol, mais d'innombrables expériences ont démontré que la musique n'avait absolument aucun effet sur eux.

Les serpents ne sont pas visqueux. Leur peau est aussi sèche que celle des humains, et donne au toucher une impression de cuir souple.

L'huile de serpent est de la graisse animale pure et simple et elle n'a aucune propriété médicinale.

Les serpents n'avalent pas leurs petits pour les protéger en cas de danger. Ceux-ci ne pourraient pas survivre à l'action des puissants sucs gastriques des ophidiens.

Les serpents n'hypnotisent pas leur proie.

Les serpents à sonnette ne suivent pas les mouvements d'une arme à feu braquée sur eux.

Le corps d'un serpent ne se tortille pas jusqu'au coucher du soleil après avoir été tué. Certains réflexes musculaires peuvent se manifester des heures après la mort, mais ils n'ont aucun rapport avec le soleil.

* * *

Un serpent à sonnette ne donne pas d'avertissement avant d'attaquer. Sa queue vibre simplement d'une façon commune à de nombreux autres serpents.

Les serpents constricteurs tels que le python n'écrasent pas leurs victimes, ils les éouffent. Même le plus gros serpent n'a pas assez de force pour briser les os.

* * *

Mais pourquoi tant d'histoires mythiques, alors que les faits réels sont déjà si étranges ? Voici quelques exemples :

Les serpents ont des écailles transparentes en guise de paupières.

Ils n'ont pas d'ouverture d'oreille externe.

Ils n'ont qu'un seul poumon développé.

Ils n'ont pas de sternum, mais possèdent jusqu'à quatre cent trente-cinq vertèbres.

* * *

Le cobra cracheur d'Afrique peut lancer du poison dans les yeux de ses ennemis, jusqu'à trois mètres de distance.

Le chrysopela ornata d'Extrême-Orient peut glisser dans les airs à la façon de l'écureuil volant.

Les vipères d'Amérique sont pourvues d'une sorte de radar constitué par deux organes placés entre les yeux. Ces organes sont sensibles à la chaleur et ils permettent à l'animal de détecter le pasage d'un corps chaud à un ou deux mètres de distance.

* * *

Le venin mortel du cobra est un remède approuvé pour certaines maladies du sang.

Tous les serpents peuvent avaler des proies plus grosses qu'eux-mêmes, car leurs mâchoires sont reliées par des tendons élastiques.

Les serpents ont un sens de la direction comparable à celui des pigeons voyageurs, et ils peuvent retourner à leur tanière même après plusieurs années.

* * *

Quarante mille personnes meurent chaque année de la morsure des serpents, l'énorme majorité d'entre elles en Inde et en Birmanie, où le taux de mortalité par morsure de serpents est de quinze personnes par an pour cent mille habitants. Au Brésil, le nombre de décès annuels imputables aux ophidiens était de trois mille avant l'introduction du sérum antivenimeux en 1930. Il est aujourd'hui de cent seulement.

* * *

Le serpent le plus dangereux du monde est le cobra royal. Mesurant jusqu'à 5 m 50 de long, il secrète le venin le plus puissant et il est doué du tempérament le plus coléreux. Le serpent reconnu à ce jour comme le plus long est un python de Malaisie qui mesurait 10 m 06, mais le plus gros qui ait été enregistré est un anaconda d'Amérique, mesurant seulement 7 m 62, mais pesant 136 kilos.

A ce sujet, il convient d'ajouter qu'un éminent zoologiste français, le professeur B. Heuvelmans, fait mention, dans un de ses livres, d'un serpent de l'Amérique du Sud, le sucuriju gigante, dont la longueur atteint jusqu'à quarante mètres et le poids, cinq tonnes ! Sa couleur est marron foncé et il a le ventre tacheté de blanc sale. Un de ces monstres a été abattu au Brésil, dans le territoire Guaporé : il ne mesurait pas moins de trente-cinq mètres. Cinq cents cartouches de mitrailleuse avaient été nécessaires pour le réduire à l'impuissance.

* * *

Bien que la vitesse des serpents ait souvent été comparée à celle de l'éclair, elle n'est, en grande partie, qu'une illusion. Celle du serpent-fouet, le serpent le plus rapide du Far-West, qui distance les chasseurs en terrain difficile, a été mesurée, et elle s'est révélée atteindre un maximum de 6 km 500 à l'heure environ.

* * *

Les serpents peuvent rester sans manger pendant de longues périodes. A preuve ce python retrouvé dans un égout parisien où il avait jeûné durant quinze jours.

Des serpents venimeux expédiés d'Extrême-Orient sont souvent placés dans des cages scellées et voyagent sans nouriture et même sans eau pendant parfois six semaines, sans en souffrir aucunement.

* * *

Le serpent le plus employé par les charmeurs de serpents est le python à queue noire.

Un dauphin dans la Baltique

Un pêcheur a tué d'un coup de feu un dauphin de 2 m 10 pesant 250 kg, à la hauteur de Stockholm. C'est là un exploit sensationnel, car au cours de ces cent dernières années, on n'a signalé qu'à une ou deux reprises la présence de dauphins dans la Baltique, mais jamais à telle latitude. Le dauphin a été remis au Musée des sciences naturelles de Stockholm.

Mer ou montagne ?

Pour cette année, cette éternelle question, qui se pose lors des projets de vacances, est résolue puisque nous voici déjà à la fin de l'été. Mais il est connu qu'à peine rentré, chacun t're déjà des plans sur... l'an prochain. Alors, une fois de plus la question va se poser : Mer ou montagne ? Rives d'un de nos beaux lacs ou paysages alpestres ? A la Loterie Romande, Dame Chance connaît les mêmes hésitations. Alpes ou Lac ? Après avoir donné rendez-vous à ses soupirants en haute-montagne, à la Grande Dixence, la voilà qui les convie au bord du lac, à Versoix, le 1er septembre. Ceux qui n'auront pls eu ses faveurs en altitude peuvent espérer être comblés au bord de l'eau, car le plan de tirage leur offre les plus grandes possibilités de gain. Dix gros lots de 15.000 fr., 16.210 autres lots.

Vite un billet, pour ne pas rater bêtement sa chance !

Vacances quand même...

Le temps exècrable dont nous sommes accablés n'empêche pas la détente des vacances. Après la pluie, espérons-le, le beau temps !... C'est ce que semble exprimer la ravissante Elaine Stewart, vedette de la M.G.M. par son attitude optimiste.

Il y a 50 ans

Le 23 août 1906.

Sous le titre « Féminisme universitaire », on pouvait lire l'intéressante statistique que voici :

« Les six universités suisses comptaient au semestre d'été 1906, 1518 femmes immatriculées, dont 486 à Berne, 395 à Lausanne, 343 à Genève, 276 à Zurich et 14 seulement à Bâle. A Fribourg, le beau sexe n'est admis dans les salles qu'à titre d'auditeur, non d'étudiant régulier.

» De ces 1518 étudiantes régulières, 140 sont Suisses et 1378 étrangères. Et dans ce dernier chiffre, la Russie seule entre pour 1247.

» Outre les étudiantes, il faut compter 675 auditrices dans nos universités. Total de la population féminine académique : 2193. »

Le père du coureur automobile Stirling Moss expédie des cochons en Suisse !

On apprenait jeudi à Londres, qui M. Alfred Moss, père du coureur automobile Stirling Moss, et spécialiste de l'élevage du porc, a repris ses exportations en Suisse après 5 ans d'interruption. Le premier verrat, d'une valeur de 200 livres sterling, sera expédié par avion, de Londres à Zurich. M. Moss a déclaré qu'il se félicitait de voir la Suisse augmenter sa production porcine en important des porcs d'élevage d'Angleterre.

Jus de raisin suisse 1956

D'après une enquête faite par la Division agricole du Département fédéral de l'économie publique, 6.758.600 litres de moût de la récolte de 1956 ont servi à la fabrication de jus de raisin destiné à la vente. C'est là un record. La moitié environ, soit 3.423.000 litres, provenaient de ceps européens blancs. Le raisin rouge de cépage européen a peu servi à la fabrication de jus de raisin. En revanche, 2.946.000 litres de jus de raisin ont été tirés de P. D. (Producteurs Directs) rouges.

Les jus de raisin ouvrent à la viticulture un nouvel écoulement, d'autant plus intéressant que ceux qui se trouvent sur le marché suisse sont pour ainsi dire exclusivement d'origine indigène : on sait que c'est loin d'être le cas pour le vin.

LOTERIE ROMANDE
plus que 5 jours !
A VERSOIX - Genève
051

CINÉMA CORSO

Ce soir lundi, relâche
Dès demain
ouverture de la saison

Le rendez-vous de Hong-Kong

avec Clark Gable et Susan Hayward

ENCHÈRES

M. Hermann Balleys et les hoirs de Mme Emma Ecoffey, née Balleys, vendront par voie d'enchères publiques, au Café Central, à Dorénaz, samedi 1er septembre 1956, à 14 h., le bâtiment du Café Central avec jardin et place, sis à Dorénaz.

Les conditions de vente seront indiquées à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire Marc Morand, à Martigny-Ville et pour visiter, à M. William Ecoffey, à Dorénaz.

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

A vendre entre Sierre et Sion

café-restaurant

avec appartement de 5 chambres, terrain attenant, pour le prix de fr. 85 000.—.

Ecrire sous chiffre 1482 à Publicitas Sion.

On cherche un bon

ouvrier-menuisier

pour l'établi et la pause, travail à l'année. A la même adresse, on cherche un

appr.-menuisier

Téléphoner au 6 59 38.

Confiez toutes vos annonces à PUBLICITAS

Bortis Sion

LA BELLE CONFECTION
AVENUE DE LA GARE

Abonnez-vous au Confédéré

Léon DELALOYE
médecin-dentiste
MARTIGNY
de retour

Sommelière

est demandée pour tout de suite ou date à convenir, dans bon café. Event. place à l'année. S'adresser sous chiffre P 10889 S à Publicitas, Sion.

Appartement à louer

Disponible dès le 1er septembre courant. 3 pièces, tout confort, dans banlieue de Sion.

S'adresser sous chiffre P 10901 S à Publicitas, Sion.

Mercédès

A vendre une Mercédès 220, modèle 52-53 très soignée, en parfait état mécanique.

GARAGE LUGON, Ardon
Tél. 4 12 50

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 27 et mardi 28
Un monument du « suspense » avec John Payne :
Les Iles de l'Enfer
Dès mercredi 29
Une charmante comédie française
Escale à Orly
avec Dany Robin et François Perrier

REX Saxon

Jeudi 30 et vendredi 31
Les Iles de l'Enfer
Samedi 1 et dimanche 2 septembre
Un film émouvant
Les enfants ne sont pas à vendre
avec Antonella Lualdi et Jacques Sernas

Pommes de terre
gros et détail
livraison franco pour tout le Valais
Jean Reymond, chemin de l'Ecu, 4, Châtelaine - Genève
Tél. (022) 33 21 68.

V 63 B

Ça se sent du bout des doigts

Quelle finesse - quel éclat - quelle propreté !

Mais pour ça... le nouveau VIM qui mousse !

Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre !

Versez un peu de VIM dans le creux de la main et touchez du doigt : quelle finesse ! Voilà pourquoi VIM nettoie avec tant de ménagement.

VIM donne la propreté et l'éclat !

CHAUFFEUR-LIVREUR

est demandé

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire. Connaissance de l'allemand désirée. Entrée immédiate.

A la
PORTE NEUVE
Tél. 2 29 51 SION S. A.

LES FRUITS MÛRS

Roman

d'EVELINE LE MAIRE

A huit heures seulement, Luiz d'Arrussa et sa sœur apparurent. Signalés à Jean par le détective, ils prirent possession d'une table qui, par chance, était dans le rayon visuel du docteur, et même, pour peu qu'il prêtât l'oreille, dans son rayon auditif.

— Nous n'attendons pas davantage, dit Herbois au maître d'hôtel.

Ses ordres donnés, il regarda la femme qui, seule, comptait pour lui dans cette salle de restaurant.

Svelte et brune, elle se tenait très droite, un grave sourire aux lèvres ; son corsage blanc faisait ressortir la pâleur dorée de son visage où les yeux mettaient une lumière : l'ensemble était harmonieux, attirant, mais si différent de ce qu'attendait son observateur que celui-ci crut à une méprise du détective.

— Etes-vous sûr que ce sont les personnes vues hier avec M. C. L. M. ?

— Tout à fait sûr.

— Je vous prie, veuillez vous assurer de leur nom.

L'agent réprima un haussement d'épaules et quitta la table sur laquelle apparaissait un savoureux potage. Jean regardait toujours l'étrangère.

— M. et Mlle d'Arrussa, de Buenos-Ayres, dit l'agent en reprenant sa place.

— Maïtena ! murmura Jean.

En lui, c'était un effondrement, comme une capitulation devant un ennemi victorieux. La femme qui se tenait en face de lui avec une si grande dignité ne pouvait être la complice d'une turpitude, — personne, pas même lui, si désireux de la savoir coupable, — personne n'oserait l'accuser d'encourager un homme d'honneur à trahir ses serments. Elle semblait l'incarnation même de la paix !

— Est-elle jolie ? se demanda-t-il, regardant mieux les traits de son visage. Oui, elle est jolie, très jolie, mais ce n'est pas cela qui compte, ce n'est pas cela qui lui donne ce charme singulier.

Il y avait autre chose qu'il ne cherchait pas à comprendre.

La jeune fille mangeait peu. Son frère, à côté d'elle, faisait honneur à son dîner tout en parlant beaucoup.

Le détective, sentant que sa mission était terminée ce soir-là et que son client ne tenait plus à sa présence, mangeait sans mot dire, et très vite pour avoir plus tôt fini. Son silence permit au docteur de saisir quelques phrases prononcées à la table des Argentins.

Ils s'exprimaient en espagnol, langue que Jean Herbois comprenait mal, mais il entendit très distinctement le nom de Christian prononcé par Luiz d'Arrussa. Ce nom fut répété sur le ton de l'interrogation, — à quoi Maïtena ne répondit pas. Jean qui la regardait vit avec stpeur le beau visage de la jeune fille prendre une expression pathétique où il se figea : son regard fixe voyait ailleurs que dans cette salle fleurie et surchauffée : ses lèvres sans sourire se fermèrent, les joues se tendirent, — toute sa grâce lumineuse s'était muée en une impressionnante rigidité.

— Elle souffre encore, pensa Herbois. Donc, elle n'a pas cessé de souffrir depuis quatre ans... plus longtemps que moi !

Et une grande pitié lui vint pour cette jeune fille dont il devinait la douleur, — cette jeune fille d'où toute haine était absente, son doux et pus visage le disait sans détours.

Son dîner expédié en vitesse, l'agent du détective prit congé, promettant de poursuivre le lendemain sa surveillance de M. C. L. M.

— Inutile, répondit le docteur. Je sais maintenant ce que je voulais savoir. Veuillez en prévenir M. X... Je passerai chez lui pour le remercier.

Qu'aurait-on pu lui dire de plus ? Une chance miraculeuse lui mettait sous les yeux l'objet même de ses recherches ; s'il y avait une enquête à poursuivre, il saurait désormais s'en charger.

Ce qu'il n'avouait pas, c'est qu'il lui répugnait de livrer cette jeune fille aux indiscrétions d'un détective ; — c'est bien pour cela qu'il n'avait pas demandé à l'agent de M. X... polyglotte, d'écouter la conversation des Argentins.

Il regarda encore Maïtena. Lointaine, très lointaine, elle ne mangeait plus et ne prêtait pas attention à ce que disait son frère qui, enfin, s'en aperçut. Une nouvelle question fut posée, — le jeune homme mit doucement sa main sur la main de la jeune fille, — elle tressaillit, sourit à son compagnon, et son visage reprit sa belle sérénité. Revenue aux choses présentes, elle eut enfin conscience de l'attention dont elle était l'objet, — tournant un peu la tête, elle rencontra le regard de Jean Herbois. Elle soutint quelques secondes ce regard avec une tranquille assurance, puis elle baissa les yeux.

Jean sortit lentement de la salle à manger et rentra chez lui.

Le lendemain, à midi et demi, il revint à l'hôtel Régina.

Le hall d'entrée, animé par le va-et-vient des voyageurs, bourdonnait comme une ruche. Les rudes syllabes espagnoles aux belles sonorités dominaient le gazouillis anglais : parmi tant de voyageurs, les Sud-Américains étaient en majorité, bien faciles à reconnaître, les femmes surtout, par leur grâce brune que soulignait l'animation du verbe et du sourire.

Au milieu d'elles, Maïtena, tranquille et grave, semblait d'une autre race. Une comparaison s'imposa à Jean qui, tout de suite, l'avait reconnue : un lis émergeant d'un bouquet d'œillets et de mimosas.

A la lumière du jour, sous son chapeau de feutre gris, elle lui sembla plus belle encore que la veille, — « plus belle que Ghislaine, mais moins humaine, — un peu hors de ce monde, au-dessus de ce monde. »

Et un attendrissement lui vint au souvenir de Ghislaine vibrante, frémissant à toutes les émotions, portant dans ses yeux, comme une offrande, toutes se joies et toutes ses douleurs, — Ghislaine, cette faiblesse qui avait tant besoin de s'appuyer à une force, — Ghislaine, ce cœur passionné qui avait tant besoin d'amour.

A vrai dire, ce n'est pas à Ghislaine que, depuis la veille, il avait le plus pensé. Maïtena l'intéressait prodigieusement, parce que, durant quelques jours, il avait mis en elle son plus fol espoir, — parce qu'elle avait su prendre le cœur de Christian si tendrement voué à une autre, et parce qu'elle était si différente de l'image qu'il s'était faite d'elle. Alors qu'il n'avait eu qu'indignation pour celui qui, fiancé à Ghislaine, avait pu aimer ailleurs, aujourd'hui qu'il voyait l'objet de cette préférence, il était presque tenté d'excuser l'infidèle : Maïtena n'avait rien d'une coquette sans scrupule ; par sa beauté, par son charme singulier, elle semblait digne d'inspirer un noble amour.

L'absence est mauvaise conseillère : Ghislaine était loin... Sans le magnétisme de ses yeux, de sa voix, de sa tendre faiblesse, Christian n'était-il pas excusable d'avoir subi un autre sortilège ? Jean, qui avait éprouvé jusqu'au bouleversement de tout son être le magnétisme de la chère présence, avait bien pu, loin de Ghislaine, arriver à se guérir !

A nos lecteurs sportifs

Par suite d'une erreur de distribution, le pli express contenant la chronique sportive, posté dimanche soir à Sion, a dû se promener quelque part vers Lausanne pour nous parvenir à la Rédaction au milieu de la matinée de lundi. Du fait de ce retard, il nous est impossible de publier certains articles, notamment un concernant la journée suisse des sous-officiers et le compte-rendu de l'assemblée des délégués de l'Association cantonale valaisanne de football à Montana, que nous devons renvoyer à mercredi ainsi que l'habituelle liste des résultats (Réd.)

TENNIS

J.-C. Antonioli et E. Escher champions valaisans juniors

Les championnats valaisans juniors de tennis se sont disputés à Sierre. Chez les Messieurs, le solide espoir qu'est Jean-Claude Antonioli, du T. C. Valère (Sion) s'est aisément imposé. Chez les Dames, Eveline Escher, de Brigue, a finalement remporté le titre non sans avoir peiné cependant en finale contre Mlle de Croon, de Montana.

Messieurs — Demi-finales : Antonioli (Valère, Sion) - Joris (Viège) 6-2, 6-1 ; Furrer (Crans) - Lagger (Viège) 6-2, 6-2.

Finale : Antonioli - Furrer 6-2, 6-2.

Demoiselles — Demi-finales : Escher (Brigue) - Marianne Fischer (Montana) 6-1, 6-1 ; de Croon (Montana) - Bieri (Sierre) 3-6, 6-4, 6-2.

Finale : Escher - de Croon 3-6, 6-0, 6-4.

A Bétrisey le prix cycliste de la Lienne

Le Cyclophile sédunois a organisé dimanche le premier Prix de la Lienne pour amateurs A et B valaisans sur le parcours : Sion, Saint-Léonard, Granges, Grône, Bramois, Sion, Saint-Léonard, Granges, Lens, Icogne, Ayent, soit au total 40 km. Cette course a été disputée dans des conditions très difficiles et son succès fut grand de par la sympathie dont jouirent, dans les villages traversés, les quelque 25 coureurs ayant pris le départ.

Au début de la côte, Pellaud, Lonfat, Comina et Aymon étaient en tête, mais ils furent vite rattrapés. Puis se forma un nouveau quatuor, composé de Bétrisey, Luisier, Pellaud et Favre ; ce dernier a été lâché le premier, puis Bétrisey faussa compagnie à ses deux compagnons de route et passa seul en tête à Lens, suivi de Pellaud, de Luisier et de Favre.

Pellaud se lança sans succès à la poursuite du vainqueur du jour ; le martignerain fit une légère chute.

Résultats : 1. Bétrisey, Sion, 1 h. 24' 14" ; 2. Pellaud, Martigny, 1 h. 24' 48" ; 3. Luisier J., Martigny, 1 h. 25' 13" B; 4. Gavillet, Monthey, à 1' 55"; 5. Favre, Martigny, à 2' 19" ; 6. Comina, Sion, à 4' 26" ; 7. Caloz, Sierre, m. t. ; 8. Luisier F., Martigny, à à 4' 57" ; 9. Praz, Sion, m. t. ; 10. Nanchen, Sion, à 5' 16" ; 11. Délitroz, Sion, à 6' 31" ; 12. Rion, Sierre, à 7' 56" ; 13. Bagnoud, Sierre, à 9' 01" ; 14. Lonfat, Martigny, à 9' 26" ; 15. Granges, Sion, m. t., etc.

Mariage de Raymond Lambert

Le célèbre guide genevois Raymond Lambert, bien connu comme membre de plusieurs expéditions de l'Himalaya, a épousé Mademoiselle Annette Simon. Notre photo montre le couple après la cérémonie dans le Chartreuse d'Ittingen près de Frauenfeld.

— Le groupe de Sierre de la Section Monte-Rosa du Club Alpin Suisse a fêté samedi et dimanche le 25me. anniversaire de sa cabane « Illhorn ».

— Samedi soir à Monthey, le match inter-cantonal de gymnastique à l'artistique Valais-Genève s'est terminé de justesse (2/10me) à l'avantage de nos hôtes.

Beau succès de la journée sportive de Martigny

Malgré le temps, qui de catastrophique samedi était devenu à peu près acceptable dimanche, la journée sportive de Martigny a remporté un beau succès et c'est tant mieux, car elle fut le fruit d'une exemplaire communauté d'action sur l'admirable centre sportif. En effet, le championnat suisse de plongeons et le championnat valaisan d'athlétisme se déroulaient simultanément à la piscine et au stade municipal.

Le centre sportif de Martigny, composé du Stade de football, de la piscine et de la patinoire artificielle, avec tous ses accès parfaitement aménagés, fait l'admiration de tous les connaisseurs et un maître de sports à l'Ecole fédérale de Macolin (qui est pourtant bien servi) nous en faisait part dimanche. Eh bien, qu'on mette ces installations à contribution le plus souvent possible grâce à d'actifs comités d'organisation, quoi de mieux ! Ce fut le cas samedi et dimanche derniers.

Zryd (Naters) meilleur athlète valaisan

La section « Octoduria » de la société fédérale de gymnastique avait désigné un comité d'organisation, présidé avec compétence par M. Edouard Franc, pour mettre sur pied le championnat valaisan d'athlétisme ; malgré tout le perfectionement des installations existantes, cela n'a pas été une sinécure et nous devons des compliments et des remerciements à tous ceux qui ont si bien contribué à la réussite de cette manifestation.

Leur tâche fut d'autant plus grande que samedi le ciel avait ouvert ses écluses ; néanmoins, les concours purent se dérouler conformément au programme établi, les résultats enregistrés s'en ressentant cependant. Nous en voulons pour preuve que le vainqueur final, René Zryd de Naters, totalise 5624 points et qu'il aurait certainement dépassé les 6000 dans des conditions normales. Excellente performance de Michel Uldry de Vernayaz, qui dépasse des chevronnés comme Marcel Détienne, Riddes et Arthur Bovier, Uvrier.

Comme il se doit dans toutes fêtes, un banquet a réuni les invités et les officiels ; c'est à l'hôtel Kluser qu'il se passa à la grande satisfaction de tous les convives (Merci, Madame Séraphine !) A son issue, M. Pierre Corthey, député, se fit un plaisir de saluer la présence de MM. Pierre Closuit, vice-président de la ville, et Chappaz, conseiller communal, Rd Prieur Clivaz ; Paul Morand, ancien président de la SFG. M. Closuit s'exprima au nom des autorités.

Pour notre part, nous ne voulons pas manquer de remercier notre excellent confrère Donnet du « Rhône », toujours si dévoué pour les représentants de la presse.

Mentionnons également la générosité de M. Pierre Crettex, conseiller municipal, qui a offert un prix spécial au meilleur athlète de Martigny. Il est remporté par Jérôme Rouiller qui a obtenu la 11e place avec 3686 points.

RESULTATS

Catégorie A, Valaisans (Couronne) :

1. Zryde, Naters, 5624 ; 2. Uldry, Vernayaz, 4750 ; 3. Détienne, Riddes, 4259 ; 4. Bovier, Uvrier, 4155 ; 5. Martig, Gampel, 4110 ; 6. Sauthier, Conthey, 4100 ; 7. Sierro, Sion, 4011 ; 8. Détienne, Monthey, 3859 ; 9. Vannay, Vouvry, 3825 ; 10. Genolet, Ardon, 3731.

Invités (Couronnes) :

1. Deleury, Bex, 4814 ; 2. Soguel Cernier, 4715 ; 3. Gigandet, Aigle, 4248 ; 4. Rittener, Bex, 3719 ; 5. Weiss, Bex, 3515.

Catégorie B (Palmes) :

1. Theler, Loèche, 2962 ; 2. Salzmann, Viège, 2865 ; 3. Schmidt, Brigue, 2676 ; 4. Vurlod, St-Maurice, 2573 ; 5. Hildbrand, Gampel, 2541 ; 6. Frossard, Ardon, 2509.

Juniors A (Palmettes) :

1. Cordonnier, Montana, 2485 ; 2. Wenger, Viège, 2458 ; 3. Pellet, Uvrier, 2407 ; 4. Zmilacker, Viège, 2216 ; 5. Guex, Martigny, 2181 ; 6. Blatter, Viège, 2088 ; 7. Bucher, Sierre, 2078 ; 8. Praz, Riddes, 1978 ; 9. Schmid, Viège, 1972 ; 10. Biollaz, Sion, 1929.

Juniors B (Palmettes) :

1. Amherd, Naters, 2840 ; 2. Balet, Sion, 2694 ; 3. Hoffmann, Sion, 2502 ; 4. Gaspoz, Sion, 2466 ; 5. Zanella, Tourtemagne, 2388 ; 6. Pellanda, Naters, 2387 ; 7. Colombo, Bex, 2282 ; 8. Mazotti, Viège, 2186 ; 9. Perren, Tourtemagne, 2046 ; 10. Caravatti, Martigny, 2033 ; 11. Marguelisch, de Uvrier, 2023 ; 12. Agassiz, Martigny, 2018 ; 13. Antille, Sierre, 2010.

Quelques résultats remarquables :

400 m. : Zryd 55" 4 ; hauteur : Soguel et Zryd 1 m. 70 ; longueur : Zryd 6 m. 41, Uldry 6 m. 34 ; boulet : Zryd 11 m. 81 ; disque : Zryd 35 m. 94 ; javelot : Zryd 47 m. 38 ; perche : Bovier 2 m. 80 ; 110 m. haies : Deleury 16" 1 ; 1500 m. : Sierro, 4' 48" 8.

Au Danemark l'agriculture subit aussi des hausses de frais

L'augmentation des frais entraîne une crise lorsqu'elle intervient sans que les prix des produits ne se modifient et sans que l'on puisse compenser les frais accrus par un accroissement de la productivité. C'est précisément cette crise que subit actuellement l'agriculture danoise, qui jouissait d'un agréable essor depuis la fin de la guerre et en particulier aussi depuis la dévaluation de la couronne danoise en 1949. Et c'est cette même agriculture danoise que l'on donne si souvent en exemple à l'agriculture suisse !

Dans un rapport du Professeur Skovgaard sur « L'agriculture en 1955 » on peut lire que les résultats comptables se sont modifiés en 1954/55 par rapport à l'année précédente, bien que les récoltes aient été généralement satisfaisantes, d'un rendement net moyen de 6,7 % à 4,1 %.

Les résultats d'exploitation en 1954/55 sont notablement plus mauvais que l'exercice précédent ainsi que les années antérieures. Un rendement net de 183 couronnes seulement par ha — montant qui tombe à 158 couronnes dans les petites entreprises — doit être considéré comme insuffisant, même si l'intérêt s'élève à 4,1 %. Ce taux d'intérêt se rapporte à une sorte de taxation fiscale et non pas aux prix de reprise effectifs. Ramené à la valeur vénale d'un hectare, qui est de 6948 couronnes, cet intérêt n'est plus que de 2,6 %.

La cause principale de cette aggravation des conditions de rentabilité est la forte augmentation des frais d'exploitation de 112 couronnes par ha, augmentation à laquelle ne s'oppose qu'un faible accroissement du rendement brut.

La récolte totale de céréales a été, il est vrai, en 1954 un peu inférieure à ce qu'elle était en 1953, sur une surface à peu près identique. Le même phénomène s'est manifesté pour la récolte des betteraves sucrières, alors que les pommes de terre ont donné des rendements supérieurs. Par rapport à 1954, on constate en 1955 notamment un important recul dans la récolte des plantes sarclées. Les troupeaux de bétail se sont développés de façon irrégulière de 1953 à 1954. On constate une diminution de l'effectif chevalin de 40.000 têtes et une augmentation du troupeau bovin de 80.000 pièces. L'effectif porcin s'est même accru de 500.000 bêtes (4.3 à 4,800 millions de porcs ; 4.6 en 1955). La volaille s'est accrue de 500.000 pièces. Ces chiffres montrent également que la situation économique défavorable n'est pas due au rendement brut, mais aux frais d'exploitation ; les frais courant d'exploitation et le coût de la main-d'œuvre augmenteront dans la mesure même où la couronne danoise continuera à suivre le sort des monnaies fortes. Mais les possibilités d'améliorer encore la rationalisation et d'accroître la productivité sont près d'être épuisées au Danemark. La forte augmentation actuelle de la motorisation n'entraînera qu'un déplacement du coût de la main-d'œuvre sur les autres frais. L'agriculture danoise devra donc envisager de vendre plus cher ses produits. Hw.

« Le Paysan Suisse », N° 8.

Avec les plongeurs suisses

La température de l'eau n'était pas du tout engageante 15 degrés) dimanche matin, mais les plongeuses et plongeurs ne rechignèrent pas et s'élancèrent avec beaucoup de courage dans le cadre incomparable de cette piscine de Martigny, dont les installations pour ce genre de compétition sont uniques en Valais.

Le Club de natation, présidé par M. Paul Leryen, fondé tout récemment, a déjà organisé les premiers championnats valaisans de natation et s'est attaqué hier avec succès à l'organisation du championnat suisse de plongeons.

Le public a beaucoup apprécié la grâce et le courage avec lesquels les concurrents ont effectués les nombreuses figures imposées et libres. Chez les dames ,nous avons particulièrement apprécié les présentations de Mlle Nanda Martini de Locarno, qui s'est imposée sur toute la ligne à son unique rivale, Mlle Rital Geel de Zurich.

Chez les Messieurs, par contre ,la lutte fut beaucoup plus serrée ; néanmoins, elle se concentra sur le duel entre Gustave Meyer, Zurich et Ernest Berger, Worb.

Félicitons donc M. Pierre Crettex, conseiller municipal, qui présidait l'organisation de ce championnat, et disons aussi notre satisfaction à M. Ernest Wacker, Monthey, président de la commission technique de la Fédération suisse de natation, qui était chef du jury. P. M.

Plongeons du tremplin, finale :

Dames : 1. Martini Nanda, Locarno ; 2. Geel Rita, Zurich.

Messieurs : 1. Chaudet, Bienne ; 2. Schrag, de Worb ; 3. Metzener, Bienne ; 4. Luthy, Berne ; 5. Reymond, Bâle ; 6. Guinamant, Léman Natation ; 7. Mundwyler, Berne ; 8. Rollier, Chaux-de-Fonds ; 9. Fassnacht, Martigny-Natation ; 10. Steiner, Baden.

Plongeons de haut vol, finale :

Dames : 1. Martini Nanda, Locarno ; 2. Geel Rita, Zurich.

Messieurs : 1. Meyer, Zurich ; 2. Berger, Worb ; 3. Blatter, Bâle ; 4. Huser, Léman-Natation ; 5. Mundwyler, Berne.

Nos félicitations au seul Valaisan engagé dans ces épreuves, Bernard Fassnacht, de Martigny, qui s'est très bien défendu en présence de l'élite suisse.

Mort de M. Cergneux

Chef du service cantonal des contributions

Nous apprenons ce matin la triste nouvelle du décès de M. René Cergneux, chef du service cantonal des contributions. Agé de 46 ans, M. Cergneux supportait avec courage, depuis quelque temps, les atteintes d'une pénible maladie. Alors que l'on espérait la guérison, la mort est venue frapper cet homme qui s'était imposé par son travail et son intelligence à la tête de l'important et délicat service des contributions, poste où il avait succédé à M. Gross.

Nous adressons à son épouse et à toute sa famille si durement atteinte par ce grand deuil, l'expression de notre profonde sympathie.

FULLY

Encore l'assemblée primaire

Nous tenons à féliciter la feuille-dépotoir qui accepte avec tant de facilité les élucubrations du pharisaïsme fullérain.

Voyez avec quel sang-froid ,après avoir si charitablement insulté un homme très légalement désigné par la majorité des citoyens, comme président de la commune, donner des leçons de bonne tenue à celui qui les dépasse de cent coudées dans le respect des lois et de l'autorité.

Nous félicitons M. le président pour son esprit de justice et d'équité, pour son dynamisme, pour le soin avec lequel il s'occupe de l'intérêt général de la commune, pour l'ardeur avec laquelle il défend la paysannerie écrasée sous la botte de la spéculation et de l'importation désordonnée.

Victime d'une justice partisane inqualifiable, il a subi une condamnation qui lui fait honneur et restera comme un reproche indélébile pour ceux qui l'ont prononcée.

Et les purs parmi lesquels se trouve celui qui a le plus profité personnellement de la commune, de l'Etat et des viticulteurs lui décochent une flèche à ce sujet, laquelle, aux yeux d'un public qui peu à peu ose ouvrir les yeux, se retourne contre eux.

Nous n'avons jamais vu ni entendu M. Fernand Carron s'attaquer à une personne ni la dénigrer dans sa conduite privée. Par contre, nous savons qu'il s'élève avec la dernière force contre les abus de pouvoir, les injustices, les illégalités que commettent à journée faite les très chrétiens pharisiens de notre commune et les gros manitous politico-catholiques du canton.

C'est avec un sans-gêne admirable, une charité diabolique que ces Messieurs tournent les faits à leur façon. Pour les uns, lois, décrets, règlements sont interprétés comme ceci, pour les autres comme cela. Si vous êtes de leur clan : autorisation ; dans le cas contraire, refus et souvent amende !

Mais pour en revenir à l'assemblée du 19 août, nous vous dirons que nous y avons assisté. Nous savons donc que C. P. ment effrontément.

Plus de 400 citoyens y ont pris part. Nous n'ignorons pas qu'un certain nombre s'y sont présentés en curieux : nous étions de ceux-ci. Mais ce qui est indéniable, c'est qu'après les explications claires, nettes, précises, étayées de preuves irréfutables, l'assemblée unanime a pris part au vote pour refuser le crédit de 60 000 fr. pour la construction de la cure sur l'emplacement actuel.

Nous aurions aimé voir nos conseillers et M. le curé assister à la séance. S'ils n'y sont pas venus et ont préféré saboter la séance par des moyens dignes de marchands d'esclaves, c'est que leur situation n'y aurait pas été brillante, au contraire !

Pharisiens, continuez votre œuvre néfaste ! Les contribuables de Fully, dont beaucoup ont de la peine à tourner, les pauvres familles qui doivent se contenter d'une seule chambre pour y entasser leur famille sont à vos yeux « quantité négligeable ».

Souvenez-vous cependant que ce sont eux qui paient... et qu'ils se souviendront... que le superflu passe avant le nécessaire !

Des conservateurs indignés.

Fête valaisanne des costumes

Malgré la pluie, cette manifestation a obtenu un beau succès. Elle était rehaussée par la présence des groupes provençaux « Lou Velout » d'Arles et « Li Cardelin » de Maillanne. A l'occasion de son 25me anniversaire, la « Chanson Valaisanne » a été fêtée comme il convient. Le clou de cette fête a été le grand cortège qui parcourut hier après-midi les rues de Sion.

Nous publierons mercredi le compte-rendu de ces diverses festivités.

Organisation complète de TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FETES" TEL. 62351